

Procès-verbal de l'Assemblée générale de l'ABJS, le vendredi 19 juin 2009, à Lausanne

Ordre du jour

1. Salutations
2. Procès-verbal 2008 / procès-verbal 2009
3. Elections
4. Etat des comptes et rapport des réviseurs
5. Rapports des associations étrangères
6. Assemblée annuelle 2010 (Bâle)
7. Rapports divers
8. Varia

1. Salutations

Le co-président alémanique, M. Peter Johannes Weber (Rechtsbibliothek, LU) ouvre l'Assemblée à 10 h 45. Il salue d'abord et remercie les membres présents, ainsi que les organisateurs des deux journées, MM. Gavillet (BCU, Lausanne), Santos et Schmutz (ISDC).

2. Approbation du procès-verbal 2008 / Procès-verbal 2009

Le procès-verbal 2008 (Zurich) est approuvé par acclamation. L'Assemblée se déclare à l'unanimité pour la rédaction d'un protocole bilingue, comme en 2008.

M. Weber (co-président ABJS) précise qu'il avait été décidé en 2007 de ne plus tenir de procès-verbaux pour les conférences. En effet, les exposés sont déposés sur le site de l'Association.

Une courte discussion s'ensuit sur la nécessité de tenir l'Assemblée générale en juin et non plus en mars ou avril. M. Weber explique pourquoi il avait été décidé de l'organiser plutôt à la mi-juin. C'est essentiellement le fait que nous sommes alors en fin d'année universitaire qui justifie ce changement.

3. Election de la co-présidente de langue allemande

Mme Kerstin Reiher de la Bibliothèque du Tribunal fédéral de Lucerne se porte candidate comme co-présidente alémanique. Son élection est approuvée par acclamation.

M. Christian Schlumpf se propose de poursuivre son activité comme réviseur. Il souligne toutefois qu'il serait prêt, encore cette année, à céder sa place si quelqu'un est intéressé. M. Christian Schlumpf et Mme Franziska Gasser sont élus par acclamation.

4. Etat des comptes de l'ABJS

M. Christoph Wegenast (caissier de l'ABJS) fait son rapport. En 2008, l'Association a encaissée fr.s. 4'825 de cotisations (contre fr.s. 6'175 en 2007). Les intérêts encaissés se montent à fr.s. 63,95 (contre fr.s. 54,50 l'année précédente).

On doit noter une importante différence entre les coûts pour l'Assemblée 2007 et ceux pour 2008. Cela est dû au fait que le principal sponsor pour 2007 n'a payé qu'en 2008.

Durant l'année comptable 2008, la fortune de l'association est passée de fr.s. 25'281,95 à fr.s. 28'173,20. Monsieur Wegenast remercie les membres pour leur paiement dans les délais.

Après le rapport des réviseurs, l'Assemblée accepte les comptes et remercie M. Wegenast par des applaudissements.

5. Rapport de M. Hans-Peter Ziegler de l'AjBD

M. Hans-Peter Ziegler (Bundesfinanzgerichtshof, München) fait son rapport sur les journées juridiques allemandes de l'an passé et annonce leur tenue l'an prochain, à Berlin, notamment sur le thème des banques de données juridiques allemandes et suisses.

M. Wolfgang Schwab (REWISO Graz) adresse alors quelques mots à son « coéquipier » de plus de quinze ans déjà et lui remet un cadeau personnalisé pour cette longue collaboration.

6. Assemblée annuelle 2010 (Bâle)

M. Weber annonce donc que l'Assemblée annuelle 2010, se tiendra les 10 et 11 juin de l'année prochaine, à Bâle. Mmes Delbrück et Debrot (Juristische Fakultät, BS) se chargeront en principe de l'organisation. Nous partons sur l'idée de trois demi-journées, à peu près comme cette année.

Il est question ensuite du projet d'organiser une journée spéciale axée sur la publication d'un nouveau Manuel du droit des bibliothèques en Suisse. Le dernier ouvrage (« Schweizerisches Bibliotheks- und Dokumentationsrecht ») sur ce thème avait été publié en 1994 déjà chez Schulthess). Il s'agirait d'un travail important et demandant l'intervention de spécialistes ; l'idée de cette journée spéciale est donc repoussée en 2011 en tout cas. M. Stocker (Dike Verlag) serait prêt, semble-t-il, à financer la publication (environ fr.s. 3'000.-).

Concernant ce sujet, un des problèmes est notamment l'absence de salle assez grande pour rassembler tout le monde. Madame Regamey (Bibliothèque nationale) signale qu'elle pourrait mettre à disposition une salle de cent personnes. La majorité de l'Assemblée l'applaudit et approuve l'idée de deux manifestations séparées.

Pour le congrès 2010, à Bâle, M. Weber annonce que Swisslex est annoncé comme principal sponsor pour le repas et l'apéro. Cependant, le contrat reste à finaliser.

7. Rapports divers

M. Weber nous parle tout d'abord de sa participation à plusieurs rencontres juridiques en 2008 et 2009. Notamment, en octobre, la Informatiksrechtstagung à Berne, ainsi que les Journées européennes, à Paris.

La Informatiksrechtstagung a été organisée à Berne par la Chancellerie fédérale et réunissait une centaine de participants venus de Suisse, de France et d'Allemagne notamment. La journée a été riche en enseignement sur l'avenir des bibliothèques et des éditeurs juridiques dans nos trois pays.

M. Bréard explique ensuite les activités liées à Jurisconnexion. Tout comme M. Weber, il a participé en mars 2009, à Paris, aux journées organisées dans le cadre de la présidence française de l'Union européenne. Un site spécial a été créé pour les présentations faites à Paris. Un stagiaire a aussi établi un répertoire des principaux cabinets d'avocats dans l'optique de leur mise en ligne systématique. Pour 2010, on s'intéressera plus spécialement aux nouveaux moteurs de recherche et autres catalogues. Un accord a été passé avec la CERDA pour une étude sur le marché de l'information juridique en France, mais aussi sur l'évolution des produits et des marchés

Mme Lewis (ISDC) annonce la migration annoncée de Alexandria vers RERO. Le coordinateur de l'opération sera M. Santos et l'ISDC est par ailleurs désigné comme coordinateur local. Pour l'instant, ce sont l'ISDC et le TF qui sont directement touchés par cette migration, mais cela pourrait concerner d'autres institutions éventuellement. L'idée centrale est aussi de créer un pôle d'intérêts communs.

8. Varia

Mme von Adrian, de Lucerne, nous parle ensuite des longues années partagées dans le cadre notamment de l'ABJS avec Mme von Senger qui va prendre sa retraite en fin d'année. Elle parle aussi de leur présidence partagée de l'ABJS. Mme von Senger lui répond brièvement en français et la remercie chaleureusement. L'assemblée les applaudit toutes deux longuement.

M. Jean-Paul Rebetez, co-président de l'ABJS, remercie en quelques mots et avec un cadeau pour chacun et pour leurs équipes respectives MM. Gavillet (de la BCU, Lausanne) et Schmutz (de l'ISDC).

M. Rebetez remercie encore, au nom de l'ABJS, M. Weber pour son formidable travail, pendant quatre ans, au sein de l'Association et lui offre également un cadeau, qui, il l'espère, sera digne de son intérêt.

Fribourg, le 11 mars 2010
BFD / J.-P. Rebetez